

Direction régionale de Services Québec du Saguenay-Lac-Saint-Jean

OBJET : Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

MANDAT n° 169982

SYNTHÈSE

Le bureau d'audience publique en environnement (BAPE) a débuté, le 14 septembre dernier, ses audiences publiques au sujet du projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay.

La commission chargée de mener les travaux des audiences publiques sollicite le bureau de la sous-ministre pour désigner une personne-ressource pour répondre aux éventuelles questions de la commission. Elle soumet également deux questions pour lesquelles la commission souhaite avoir des réponses.

Le promoteur du projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay est GNL Québec.

I. EXPOSÉ DE LA SITUATION

L'initiateur du projet GNL Québec mentionne la présence d'un bassin de travailleurs qualifiés à proximité du site du projet dans la zone industrialo-portuaire de Port Saguenay parmi les facteurs clés dans le choix du site.

- **Quelle est votre opinion concernant les répercussions que pourrait avoir la mobilisation d'une main-d'œuvre qualifiée pour ce projet sur les besoins en main-d'œuvre des autres entreprises de la région?**

Comme l'ensemble du Québec, le Saguenay–Lac-Saint-Jean était aux prises avec une rareté de la main-d'œuvre avant la crise sanitaire. La situation y était toutefois moins critique que dans la plupart des autres régions du Québec. Un bassin de main-d'œuvre disponible est donc encore présent dans la région. À titre d'exemple, au 4^e trimestre de 2019, le taux de postes vacants était de 2,3 % au Saguenay–Lac-Saint-Jean contre 3,3 % pour l'ensemble du Québec. Seulement la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affichait un taux de postes vacants inférieur (2,1 %). De plus, en 2019, selon les données administratives de Service Canada, il y avait une moyenne mensuelle de 12 000 prestataires de l'assurance-emploi dans la région, tandis que l'Enquête sur la population active (EPA) estimait à plus de 8 000 le nombre de chercheurs d'emploi. D'ailleurs, le taux de chômage au Saguenay–Lac-Saint-Jean, estimé à 5,5 %, demeurait l'un des plus élevés au Québec avec seulement les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de Montréal où il était supérieur.

Bien que les données d'octobre 2020 de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada concernant le marché du travail régional montrent que les indicateurs sont revenus à leur niveau d'avant la pandémie (février 2020)¹, certains éléments doivent être considérés. D'abord, la région est passée en zone rouge en novembre ce qui entraîne des restrictions dans certains secteurs d'activité qui pourraient mener à des pertes d'emplois et donc à une détérioration de l'état du marché du travail. De plus, le Canada, comme la plupart des économies mondiales, est entré en récession lors du 1^{er} trimestre de 2020. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean, en raison de sa structure économique, est généralement plus touché que d'autres régions lors d'un ralentissement économique. Par exemple, lors de la récession de 2008-2009, la région avait perdu 2,5 % de son emploi, soit la 4^e baisse en importance parmi les 17 régions du Québec. Toutes choses étant égales par ailleurs on peut penser qu'à court et moyen termes le marché du travail régional se détériorera et que l'on observera une coexistence entre la rareté de la main-d'œuvre dans certains secteurs et certaines professions et l'augmentation du nombre de chômeurs dans d'autres.

Advenant la réalisation du projet, la demande de main-d'œuvre serait particulièrement importante lors de la construction de l'usine alors que le promoteur estime un sommet de 4 000 emplois créés lors de cette phase. En 2019, le nombre d'emplois dans le secteur de la construction était estimé à environ 9 000 alors qu'il a déjà atteint 12 000 en 2011 et en 2012. Lors de ces années, plusieurs projets étaient simultanément en cours de réalisation (ex. usine AP-60 de Rio Tinto, route 175, centre de détention de Roberval). Cela démontre que la main-d'œuvre dans ce secteur est mobile et qu'elle est en mesure de se déplacer pour répondre à la demande selon le lieu de réalisation

¹ Il est important de noter que les données régionales mensuelles de l'EPA doivent être interprétées avec prudence, particulièrement lorsque les données de deux mois spécifiques sont comparées, étant donné que les marges d'erreur sont relativement importantes. En effet, il est possible que les données de l'un ou l'autre des mois surévaluent ou sous-estiment l'état de la situation, ce qui vient fausser la comparaison.

des projets. L'enjeu de la disponibilité de la main-d'œuvre lors de la phase de construction doit donc être davantage analysé à l'échelle provinciale plutôt que régionale.

Selon le document *Étude d'impact environnemental* soumis par le promoteur, le nombre d'emplois créés lors de l'exploitation est estimé entre 250 et 300 et se répartit selon les catégories d'emploi suivantes :

- Opérateurs : 80
- Personnel de maintenance : 60
- Professionnels techniques : 40
- Administration et sécurité: 90

Pour les emplois nécessitant peu ou pas de qualification, l'impact de cette demande sur les besoins des autres entreprises devrait être relativement faible puisqu'il s'agit d'un nombre peu élevé d'emplois par rapport à l'ampleur des bassins de main-d'œuvre disponible précédemment mentionnés (8 000 chercheurs d'emploi et 12 000 prestataires d'assurance-emploi) qui contiennent une main-d'œuvre ayant les capacités d'occuper ces emplois.

Concernant les emplois exigeant une plus grande qualification, particulièrement les professions liées au secteur manufacturier, la demande provenant de GNL Québec, comme de tout projet de développement d'entreprises, pourrait effectivement accentuer certaines difficultés de recrutement pour quelques entreprises régionales du secteur. Cependant, le nombre d'emplois créés est tout de même relativement faible par rapport au volume d'emplois manufacturiers de la région (environ 16 000) et, comme la phase d'exploitation de l'usine débuterait dans un horizon de cinq ans, il serait possible d'anticiper ces répercussions au sein de certaines entreprises et de soutenir celles-ci en matière de recrutement et de formation. De plus, on peut penser qu'un certain nombre d'emplois nécessitera des compétences spécifiques à l'opération d'une usine de liquéfaction de gaz naturel et que ces emplois devront vraisemblablement être comblés par des personnes qui seront formées spécifiquement à cette fin.

- **Est-ce que la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean dispose actuellement d'un bassin d'expertise suffisant pour combler les postes à pourvoir? Si non, quelles mesures sont prévues pour pallier ce manque?**

La région a une expertise en matière de grands projets industriels comme en témoigne la construction de deux alumineries ces 20 dernières années (usine d'Alma et AP60 de Rio Tinto). De plus, plusieurs entreprises régionales participent à la réalisation de grands projets à l'extérieur de la région. Le comité de maximisation des retombées économiques travaille d'ailleurs à ce que les entreprises régionales obtiennent des contrats lors des appels d'offres provenant des grands donneurs d'ordre. Cependant, compte tenu de l'ampleur du besoin de main-d'œuvre lors de la phase de construction d'une usine de liquéfaction de gaz naturel (jusqu'à 4 000 emplois au sommet), une part de la main-d'œuvre pour pourvoir les postes devra nécessairement provenir d'autres régions du Québec comme c'est généralement le cas pour des projets de cette envergure.

La région ne dispose probablement pas actuellement du bassin d'expertise pour pourvoir tous les postes liés à l'exploitation puisque certains exigeront des compétences spécifiques à l'exploitation d'une usine de liquéfaction de gaz naturel. À cette fin, des discussions sont amorcées entre l'entreprise et différents acteurs, dont le milieu de l'éducation, afin de préparer le recrutement et la formation de la main-d'œuvre. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean dispose d'ailleurs d'un réseau d'éducation comprenant l'ensemble des ordres d'enseignement : une université, quatre cégeps et plusieurs centres de formation professionnelle qui offrent une gamme diversifiée de programmes. Il faut également considérer que certains postes, autant des secteurs de la construction que de l'exploitation, pourraient être pourvus par des personnes ayant quitté la région au tournant des années 2000 par manque d'emplois. Considérant le taux de chômage plus élevé qu'ailleurs au Québec, le Saguenay–Lac-Saint-Jean a perdu 27 000 personnes au profit d'autres régions depuis 1996. Devant des opportunités d'emploi intéressantes, certaines de ces personnes pourraient souhaiter revenir dans la région. Considérant ce bassin de travailleurs potentiels, les acteurs du milieu élaborent actuellement une stratégie régionale d'attraction de la main-d'œuvre. Cette stratégie, à laquelle collabore le MTESS, est portée par les élus de l'ensemble de la région qui ont choisi de lui consacrer un million de dollars du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Une entente à cet effet est en voie d'être signée.

Conclusion

Comme pour tout autre projet de développement, le MTESS, par le biais des directions régionales de Services Québec, est disponible afin de soutenir et répondre aux besoins des promoteurs en matière de main-d'œuvre et de développement des compétences. Par exemple, la direction régionale de Services Québec du Saguenay-Lac-Saint-Jean est déjà en relation avec les institutions d'enseignement pour mettre à profit sa mesure de formation volet individus et volet entreprise au moment opportun, si le projet se concrétise. Services Québec est associé à

plusieurs événements-emploi auxquels GNL Québec pourrait participer pour favoriser son recrutement. Enfin, Services Québec dispose également de mesures qui visent le développement et l'amélioration des pratiques en gestion des ressources humaines dont l'entreprise pourrait bénéficier afin de la soutenir dans l'attraction et la rétention de sa main-d'œuvre.

Préparé par : Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Date de production : 12 novembre 2020